

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE BON COMBAT

ANTÉRIEUREMENT L'ÉTUDIANT

46

ABONNEMENT  
\$1.00 par ANNÉE

9ième ANNÉE  
JANVIER 1893

Nos 1 et 2  
Le No : 2 centims

Adveniat regnum tuum.



## SOMMAIRE :

REVUE BI-MENSUELLE

### PROGRAMME :

Questions actuelles  
Religion  
Sciences  
Lettres  
Histoire  
Nouvelles  
Éducation  
Instruction

### BUREAUX :

Collège Joliette, à  
Joliette, P.Q. Canada



LE BON COMBAT — 1793 — 1893 — Espérances — En Afrique : Jacques, Joubert Long — Propos divers — L'étude de la philosophie morale, par GIULIO — Filiatreault-Baillyrgé — A propos du droit du Pape de déterminer la conduite politique, lorsque la politique est étroitement liée aux intérêts religieux : réponse à M. Sauvalle — Réformes à faire dans l'enseignement classique par un ami du progrès, correspondant de la *Patrie* — Souvenirs des Cèdres, par EM. LE PICHÉ, prêtre — Deux héros : M. Sauvalle et Filiatreault — M. E. Fournier, Eccl. — La page du clergé : livres nouveaux à l'index ; intentions de messe ; règle pratique — Chronique : A Rome ; au Canada ; à l'étranger — Joliettensia — Collegiana.

F. A. BAILLAIRGÉ, PRÊTRE, DIRECTEUR.

M. DE BOUCHERVILLE.

Être premier-ministre d'une province, avoir remporté un triomphe sans précédent dans nos annales politiques, être entouré de collègues dévoués et habiles, avoir une majorité énorme dans l'Assemblée Législative, jouir de la confiance absolue de l'électorat, avoir devant soi cinq années de pouvoir de gloire et d'honneur et dire adieu à tout cela de gaieté de cœur, le sourire sur les lèvres, avec la satisfaction du devoir accompli, voilà un acte qui mérite d'être salué et admiré.

On a cru quelque part que M. de Boucherville s'était laissé inspirer par des sentiments d'inimitié personnelle !

Ceux qui ont cru cela ne connaissent pas l'ex-premier ministre. Dans ce cœur il n'y a pas d'espace pour la haine ; le sentiment du devoir, l'amitié fidèle, la loyauté à outrance et le respect de la parole donnée y tiennent toute la place.

L'Éclair.

Pour un  
**PROMPT  
SOULAGEMENT**  
contre la bile,  
la diarrhée,  
les nausées, et les  
étourdissements, prendre

**LES PILLES D'AYER**  
la meilleure  
médecine de famille,  
purement végétale.

**CHAQUE DOSE EST EFFICACE.**

Le Pectoral-Cerise d'Ayer  
guérit les Rhumes, la Toux,  
et la Consommation ; c'est  
un expectorant anodin sans  
pareil.

JOLIETTENSIA

DÉCEMBRE 1892.

19. — Séance. Conférence du R. P. Gaffre, sur Christophe Colomb. Mission de Colomb, portrait de Colomb : telles furent les deux parties de ce travail. Le Révérend Père est véritablement un orateur. L'auditoire ne lui a pas ménagé les applaudissements. On trouve tout à la fois dans le Père Gaffre : la puissance, l'étendue et l'élevation de la pensée ; l'abondance, la richesse et l'exquise délicatesse du style ; l'ampleur, la précision et la variété du geste.

La conférence restera : elle est tout à la fois un panégyrique motivé et une savante critique historique.

Le R. P. Charlebois fait exécuter l'ode-symphonie : Christophe Colomb.

La séance se termine par une comédie de première classe, en deux actes : *Le Bourgeois de Sardam* ou le prince charpentier.

que le Rév. Père Roberge, O. S. V., avait exercé pour la circonstance.

17. Ordinations à Montréal, A la prêtrise : MM. H. Martel, A. J. Champoux, J. V. Piette, O. J. Valois.

18 M. Martel prêche en l'église paroissiale à la première grand-messe de M. Champoux. M. Martel parle du prêtre et montre en lui le soldat volontaire, le maître enseignant et le pontife sacrificateur ! Il termine par une touchante et délicate adresse à son confrère dans la prêtrise — Le rédacteur de l'Étudiant perd en M. Martel un secrétaire habile et dévoué.

( Suite à la page 26 )

# LE BON COMBAT

Plusieurs croient que l'ÉTUDIANT ne s'adresse qu'aux étudiants et qu'il n'est rédigé que par des étudiants.

Dans le principe, oui, quant au but.

Depuis, nous avons élargi le cadre : on ne peut vivre, avec les écoliers seulement.

De là, nécessité de prendre un titre plus approprié : *Le Bon Combat*, s'il plaît à nos lecteurs.

Nous nous adressons à la classe instruite, sans oublier toutefois la gente écolière.

F. A. B.

L'abonnement au BON COMBAT, est d'une piastre, tout comme à l'ÉTUDIANT, et non de cinquante centins.

Les cent premiers abonnés qui enverront une piastre, prix de leur abonnement, avant le 15 février, recevront gratuitement, et franc de port, les *Homonymes simples*, volume de 120 pages, publié l'an dernier, par M. Charles Baillaigé. Merci à M. l'ingénieur de la cité de Québec qui a bien voulu nous donner ces volumes.

---

## 1793

C'est le 21 janvier 1793 que le roi Louis XVI victime d'expiation, tombe sous le couteau de la guillotine.

“ Français, s'était-il écrié, je meurs innocent de tous les crimes que l'on m'a imputés : je pardonne à mes ennemis, et je souhaite que le sang que vous allez répandre ne retombe jamais sur la France ! Et vous, peuple infortuné..... ”

Les tambours de Santerre lui couvrirent la voix. Cette triste apostrophe est celle que des millions d'hommes répètent encore et pour cause sur le peuple français.

La terreur commence alors à régner en France.

L'Europe s'indigne, se lève, se jette sur la Révolution. Celle-ci ajoute 300,000 hommes aux 200,000 qu'elle a sous les armes.

Beaucoup de Français abandonnent leur malheureuse patrie : le Comité du *Salut public* (6 avril) les proscriit. La modération devient, de ce moment, un crime.

La Convention n'est plus qu'un champ de bataille où se jettent pêle-mêle Jacobins, Girondins, Montagnards et Communards. Les Jacobins restent les maîtres avec trois monstres à leur tête : Marat, Danton, Robespierre.

Marat disait qu'il fallait abattre 250,000 têtes pour assurer le triomphe de la Révolution. Charlotte Corday lui enfonce, avant temps, son couteau dans le cœur.

On est au mois d'août. Les Jacobins sous prétexte de venger Marat, font arrêter tous les suspects. Cent mille Français gémissent bientôt dans les cachots. On lève une armée de bourreaux : le sang coule à flots.

A Lyon et à Toulon la guillotine ne suffisant pas assez tôt à la besogne, on rassemble en masse les proscrits et la mitraille des canons les abat.

La misère s'ajoute à ces horreurs. La convention crée les assignats, fond les cloches, s'empare de l'or et de l'argent des églises.

Le 16 octobre, une femme, jeune encore, distinguée et chargée d'imprécations par la foule, arrive en charrette sur la place de Louis XV. C'est une autre victime d'expiation pour les péchés du peuple, pour les péchés de Louis XV ! C'est la chrétienne et courageuse Marie Antoinette. Elle jette un coup d'œil sur les Tuileries, tombe à genoux : " Seigneur, éclairez et touchez mes " bourreaux. Adieu pour toujours mes enfants, je vais rejoindre " votre père. "

Sa tête tombe.

Mais Antoinette, n'avait, comme son auguste époux, que trente-huit ans.

Peu de jours auparavant on avait aboli l'ère chrétienne, changé les noms des mois et des jours. Des noms de légumes et d'animaux remplaçaient au calendrier les noms de saints. L'impiété ne recule devant aucun ridicule.

En novembre, nouvelle effusion de sang : de sang impur, comme celui de la Barry, l'infâme maîtresse de Louis XV ; de sang païen comme celui de Madame Rolland, femme courageuse du reste, et du sang d'un grand nombre de nobles. Les révolutionnaires, eux-mêmes, s'entredévoraient les uns les autres.

Les alliés qui combattaient la France ayant eu le tort de prendre possession de Valenciennes, au nom de l'empereur d'Allemagne, s'allièrent une multitude de Français.

La victoire revenant sous les drapeaux de Cobourg, de Jourdan, de Hoche et de Pichegru, la Révolution n'en devint que plus audacieuse et plus satanique. Robespierre d'une part, de l'autre Hébert et Chaumette chefs de la commune, ainsi que Danton, l'un des fondateurs du club des Cordeliers, rivalisèrent de cynisme et d'impiété. Le culte catholique fut aboli et les fils de saint Louis ne rougirent point de danser autour des buchers dont la flamme consumait les livres saints, les ornements sacerdotaux et les reliques des martyrs ! On ouvrit les tombeaux pour en profaner les cendres. Les temples furent détruits ou saccagés et la nation française vit bientôt, sans s'étonner, qu'elle n'avait plus sur les autels que d'ignobles prostituées pour lui représenter le Dieu du jour, la *Raison* !

Voilà 1793 ! année de triomphe pour l'enfer et pour Satan.

## 1893

Voilà donc le centenaire que nous apporte la nouvelle année. Les gueux se réjouiront, car les fils de la Révolution sont encore nombreux, et un peu partout. Quelle sera la tâche des vrais enfants de Dieu, sinon d'opposer partout le Christ à Satan, la grâce à la nature, la mortification à la jouissance, la prière à l'imprécation, le courage au courage, l'action à l'action, la Révolution religieuse, en un mot, à la Révolution païenne.

## ESPERANCES

L'année 1892 fait espérer.

Les catholiques *s'organisent*. Nous en avons pour garants les congrès : le 10<sup>e</sup> de Gènes (Italie) qui compte 1000 membres présents ; celui de Séville (Espagne) qui n'a pas moins de 4000 adhérents ; celui des sociétés ouvrières de Zurich (Suisse) ; le congrès de Mayence (Allemagne) ; le congrès de l'union des Oeuvres à la Roche sur Yon (France).

*En France*, beaucoup de catholiques font des prodiges et marchent sans se lasser jamais à la suite des Harmel des Garnier et des DeMun. La propagande catholique par la *Croix* surtout, s'accroît. La croisade s'organise particulièrement sur le terrain des lois scolaires ; on fait signer par chaque électeur une pétition dont les candidats à la députation de 1893 devront tenir compte.

La *prière*, s'étend par une expansion de plus en plus considérable de l'*Apostolat de la Prière*.

La *Protection de Marie* nous est assurée par le développement de la dévotion au *Rosaire*, fruit d'une splendide encyclique de Léon XIII.

Les pleurs de la madone d'Osimo nous font voir qu'il y a place encore pour la miséricorde.

Les fêtes qui ont eut lieu à l'occasion du 4ème centenaire de *Christophe Colomb* ont fait voir à bien des âmes le vrai et le beau de la foi catholique : c'est une heureuse semence dans les âmes.

La civilisation religieuse fait en même temps du progrès considérable en Afrique et en Asie.

Tout cela fait espérer pour 1893 !

## EN AFRIQUE

### LA GUERRE A L'ESCLAVAGE

JACQUES — JOUBERT — LONG

#### *Grandes difficultés*

Pendant que les chrétiens d'Europe épuisent leurs forces dans des luttes fratricides, des hommes de courage et zèle travaillent arduement à briser le fers des esclaves, sur le continent noir, mais au prix de quels labeurs !

La société antiesclavagiste de Belgique vient de recevoir des nouvelles de l'expédition Jacques.

Le capitaine Jacques, en lutte avec les Arabes, a vu périr une grande partie de sa troupe : beaucoup d'indigènes se réfugient auprès de l'expédition pour éviter l'esclavage, ce qui augmente les embarras, car il est difficile de nourrir tant de monde. Jacques a du faire des prodiges, ensemercer des terres, fabriquer de la monnaie avec des poteries, employer un tiers de ses hommes à la recherche des vivres. La famine à tout de même fait bien des cadavres.

Par sa lettre du 10 août 1892, datée d'Albertville, Jacques demande 2 pièces de canon.

Le 16 août les arabes sous la conduite de Roumaliza, construisent une redoute et provoquent Jacques. Celui-ci fait appel à Joubert « au Tanganika ».

Le 26 août ils attaquent la redoute. Après 12 heures de lutte ils se retirent ayant épuisé leurs dernières cartouches.

L'expédition Long marche au secours de l'expédition Jacques.

Succès à ces libérateurs de la race noire, et à ces dignes fils du cardinal Lavigerie.

---

## PROPOS DIVERS

M. E. A. Bernard est enchanté de ce qu'il a vu au couvent des Ursulines de Roberval, en fait d'enseignement agricole, horticole et de métier à tisser. Il y a des gens qui finiront par voir qu'il y a moyen de trouver quelque chose dans nos couvents. M. Bernard est du nombre de ceux qui parlent, avec connaissance de cause.

Sir John Thompson notre nouveau ministre fédéral, catholique convaincu, fera croyons-nous, tout ce qu'il pourra pour la juste solution des questions qui nous intéressent.

L'hon M. Taillon, notre nouveau premier ministre provincial, est dit un adversaire, la moitié d'un castor ! *In medio stat virtus !!!* C'est dans tous les cas l'un de nos hommes politiques capables et honnêtes.

Les Messieurs de Saint Sulpice, en réponse aux insultes dont ils ont été l'objet, ont fait à l'Université Laval de Montréal, un don de \$150.000 et lui ont cédé 30.000 pieds de terrain sur la rue St-Denis.

L'avenir de l'Université n'est pas encore assuré, c'est aux citoyens et au clergé de Montréal à faire le reste.

On parle de la formation de chambres de commerce, à Joliette et à St-Hyacinthe. Excellent projet, car *vis unita fortior*.

Du reste les chambres locales peuvent s'affilier à la chambre fédérale de commerce et surveiller ou promouvoir directement leurs intérêts dans le conflit des intérêts de tous.

L'hon M. Chapleau, notre nouveau lieutenant-gouverneur, a reçu tout à la fois des tuiles et des compliments. Plusieurs des gens de Québec aimait mieux le voir à Ottawa ; plusieurs des gens d'Ottawa aimait mieux le voir à Québec. Nous ne sommes pas de la partie pour voir le jeu des cartes ; il y a peut-être plus de jeu à

Ottawa, mais il faut croire qu'il y a plus d'atout à Québec. Dans tous les cas, nous souhaitons à son Honneur, pour le plus grand bien de tous : bonheur et succès.

M. N. E. Dionne, donne dans le *Courrier du Canada*, des études historiques très intéressantes. Nos journalistes sont trop occupés de politique locale pour en faire mention.

L'hon M. Anger, ex-lieutenant gouverneur de la province de Québec, est aujourd'hui ministre de l'agriculture à Ottawa. Il faut que cet homme ait un bien grand mérite pour s'être attiré l'avalanche d'injures que l'on sait.

Bonjour et bonne année à l'*Oiseau-Mouche* du Petit Séminaire de Chicoutimi. On nous promet des notes intéressantes sur le passé le présent et l'avenir de la région du Saguenay, une chronique scientifique, etc. Le premier numéro fait bien augurer de l'avenir, mais qu'on ne se passe pas d'illusions sur les difficultés sans nombre d'une pareille entreprise.

Forts de l'opinion de l'hon, R. Laflamme, les Directeurs du *Canada-Revue* sont signifier à Mgr Fabre d'avoir à lever la censure, qui, dans un pays de foi comme le nôtre, leur fait dommage. *Scienti et volenti nulla fit injuria*. Les évêques ont des droits ; Mgr Fabre n'a fait qu'appliquer les principes généraux, après avoir longtemps patienté. Les catholiques du *Canada-Revue* ne sont pas forts en droit canon, non plus que leur conseil. Le *Courrier du Canada* dit avec raison : "Il est peut-être bon que les catholiques du Canada sachent où tout cela peut aboutir". Il est bon que ceux qui ne sont catholiques que pour l'affiche le sachent aussi.

"Je me suis souvent étonné, dit M. L. Taché, dans l'*Opinion Publique*, du nombre d'Eglises qu'on trouve dans nos villes et des sommes énormes qu'on a placées dans ces entreprises à capital improductif."

M. Taché parle des églises comparativement aux écoles ; la phrase cependant prête à l'équivoque. Le nombre des églises de Montréal, par exemple, est insuffisant pour les besoins. Quant à dire que les églises sont un capital *improductif*, il y a beaucoup à distinguer. Les églises ne sont pas un capital qui produit directement, mais un capital qui produit indirectement et autant que le culte qu'elles abritent, peut produire.

## L'étude de la philosophie morale.

( POUR LE BON COMBAT )

Aujourd'hui la lutte est engagée sur toute la ligne entre le Christianisme et le Paganisme moderne. Dans la philosophie spéculative, les Matérialistes nient l'existence des esprits, les Idéalistes, l'existence des corps ; les Chrétiens affirment l'existence des uns et des autres. Sur l'immense champ de bataille offert par les sciences naturelles, les Chrétiens, un moment hésitants, commencent à pousser des bataillons disciplinés et courageux dont les chefs ont un fanion surmonté de la croix, et déjà les Païens ont reculé et abandonné des postes qu'ils reputaient imprenables. Les études de linguistique et d'archéologie offrent le même spectacle. Les hiéroglyphes et les tombeaux de l'Égypte, les inscriptions cunéiformes de Babylone et de Ninive dévaient, disait-on il y a cinquante ans, démentir les récits bibliques, et voilà que ces monuments chantent à l'oreille du vrai savant un hymne harmonieux à la véracité de nos Saints Livres. En histoire, la victoire n'est pas moins complète et le jour n'est pas éloigné où, comme Guizot et tant d'autres déjà, les historiens impartiaux seront contraints par l'évidence de faire involontairement de leurs ouvrages autant d'apologies de l'Église.

Il y avait un terrain sur lequel la science catholique n'avait fait que des avances timides. Elle se contentait de la Théologie et elle se disait avec beaucoup de raison qu'il n'était pas nécessaire de projeter sur la Morale la lumière douteuse de la raison, quand la révélation l'enveloppait de toute part des flots de la vérité divine. Cette attitude, quoique justifiée, avait pour effet de discréditer un peu parmi nous une étude non-seulement intéressante, mais essentiellement utile au double point de vue de la formation intellectuelle, de nous priver d'un des arguments les plus forts et les plus populaires en faveur de la divinité du christianisme et de laisser croire, en Morale et en Droit social et économique, que nous avions été dépassés par nos adversaires.

Grâce à Dieu, il n'en sera bientôt plus ainsi, ou plutôt, il n'en est déjà plus ainsi. Le R. P. Taparelli, dans son ouvrage classique et maintenant traduit dans toutes les langues : *Saggio teoretico di Diritto naturale appoggiato sul fatto* ; Onclair et Charles Périn, dans leurs remarquables études sur *les Principes de la Révélation et sur les lois de la Société Chrétienne*, e, grand nombre d'autres auteurs

chrétiens, dans des ouvrages précieux sur les questions Economiques, et tout dernièrement le R. P. Victor Cathrein, S. J., dans son livre *Moralphilosophie Eine wissenschaftliche Darlegung der sittlichen, einschliesslich der rechtlichen Ordnung*, (Philosophie Morale. Exposition scientifique de l'ordre morale, y compris l'ordre juridique) ces écrivains, dis-je, sont d'un seul bond, vu le solide point de départ d'où ils s'élancent, arrivés à se mettre à la tête du mouvement scientifique qui entraîne les esprits vers les études morales et économiques.

Le champ de la philosophie morale est ainsi défini par eux. Pendant que la philosophie spéculative recherche ce qui *est*, la philosophie morale se demande ce qui *doit être* par rapport à nos actions. Avec la première, l'homme regarde l'univers et dit : qui l'a fait ? quelle est sa nature ? où va-t-il ?... etc... Avec la seconde, il interroge encore sa raison et il lui demande : *que dois-je faire ? quel est l'ordre morale ? qu'appelle-t-on bien ? qu'appelle-t-on mal ?* La philosophie morale est donc la partie pratique de la philosophie ; elle est le but auquel elle doit tendre, car pourquoi connaître, si ce n'est pour agir ? pourquoi l'intelligence, si ce n'est pour la volonté ? pourquoi comprendre, si ce n'est pour aimer ? Aussi l'amour est-il le point culminant de la pyramide de tous les êtres ; aussi Dieu s'est-il réservé avec un soin jaloux l'amour de ses créatures, et l'a-t-il déclaré l'unique fruit qu'il désire de la création entière ! C'est là ce qui fait la suprême importance et la sublime dignité de la morale.

Le but que ces écrivains se proposent n'est ni moins clair ni moins noble. Aujourd'hui la lutte scientifique ne se fait plus sur les bases chrétiennes, comme aux époques de foi. L'ennemi a changé de front, et il faut le savoir sous peine de brûler sa poudre aux moineaux. Dans le camp ennemi, on en appelle à la raison pour diriger la vie morale des peuples : *science, humanité, progrès, droits, patrie, civilisation, honnêteté, caractère, loyauté*, tout autant de rayons qu'ils prétendent tirer de la raison pure. Acceptions le défi et, quel que soit leur manque de logique, prenons l'arme qu'ils nous présentent et engageons la lutte. Certes, nous ne craignons pas la raison. Nous leur montrerons que la raison mène aux mêmes conséquences que la foi ; nous leur montrerons que nous aussi nous croyons à la science, à l'humanité, au progrès, aux droits, à la patrie, à la civilisation, à l'honnêteté, au caractère et à la

loyauté, mais quand nous aurons fait cela comme eux et mieux qu'eux, nous leur démontrerons que toutes ces vertus ne sont que de vains mots à moins d'admettre la loi divine et un Dieu vengeur du crime. Hors de là, nous le prouverons, il n'y a qu'égoïsme, et l'égoïsme, c'est la mort de toute vertu, de tout progrès, de toute science véritable. Ainsi ceux qui en appellent à la raison contre la morale chrétienne, seront de par la raison même forcés de suivre le Christ pour réaliser leur idéal moral.

Nous n'avons plus qu'un mot à dire sur ces études morales, et il sera court. Comment peut-il arriver que des hommes intelligents puissent songer à lancer des jeunes gens dans l'étude du droit, sans la connaissance de la morale ? Si l'étudiant en droit n'a pas compris la nature de la loi et celle de l'autorité qui l'impose, s'il n'a pas analysé la loi naturelle, et connu au moins ses grands principes, il ne saura jamais s'orienter dans le dédale des sentences vraies et fausses qui forment la base du *Common Law* anglais et même, avec le code, il ne pourra jamais discerner ce qui est fondé sur les principes de la justice de ce qui a été inspiré par le régéralisme ou le joséphisme. Comme ces navigateurs anciens, il suivra le vol des oiseaux et comme eux, là où il espérait trouver un port, il ne trouvera que des récifs dangereux ou des abîmes insondables.

Que fera l'homme politique sans philosophie morale ? Entraîné par des querelles de parti, il immolera aux pieds de son chef les droits les plus sacrés de la famille et de la conscience. Si, comme on devrait l'espérer de tout député, il étudie les sciences, sociale et économique, il ne les connaîtra que dans des principes épars et il restera incapable de les embrasser dans leur ensemble harmonique. Aussi quelles courtes vues seront les siennes ! Comme il tombera facilement dans des erreurs fatales ! Combien souvent il énoncera du haut de la tribune des vues matérialistes et socialistes, sans même en avoir la moindre idée ! Pour bien juger de la topographie d'une vallée, il faut la voir tout entière ; il faut être sur le sommet qui la domine. Le sommet de toutes les sciences sociales est la Morale : et de ses hauteurs seulement on peut comprendre et juger la portée de leurs appréciations.

Inutile de répéter ce qui est évident pour tous : c'est que plus que tout autre le théologien a besoin de bien connaître la philosophie morale. Sans elle, il bâtira dans les airs et, quels que soient ses efforts, il n'érigera rien de solide.

Janvier 1893.

GIULIO.

### FILIATREULT—BAILLAIRGE.

Grâce au Rév. P. Beaudry, curé de Joliette, qui a présenté, sur leur invitation, le rameau d'olivier, les messieurs du *Canada-Revue*, ont pu éviter un procès qui menaçait de les entraîner loin.

Nous avons fait nos conditions et elles ont été acceptées.

Nous n'avons que des éloges à donner à M. A. Cornellier, avocat, C. R. et à M. Tellier, avocat, M. P. P., pour la manière d'agir habile, rapide et efficace dont ils ont fait preuve en cette affaire.

Les Directeurs de la société de publication du *Canada-Revue* sont :

M. L. E. Morin, président de la Société de Commerce à Montréal.

M. J. Emile Vannier, ingénieur civil.

M. A. C. Madore, avocat.

M. Joseph Fortier, libraire, rue St-Jacques.

Il n'est pas sans intérêt de connaître et de retenir les noms de ces messieurs.

---

#### A propos du droit du Pape de déterminer la conduite politique lorsque la politique est étroitement liée aux intérêts religieux

M. Sauvalle confond le principe et l'application ; il voit un faux où il n'y en a pas

M. Sauvalle accuse notre correspondant *Rominus* d'avoir falsifié le texte d'une lettre de Léon XIII.

Romanus répond au long et victorieusement dans le *Courrier du Canada*, 14 décembre, 1892, à la nébuleuse du Rédacteur en chef du *Canada-Revue*.

Le faux critique reproche à Romanus d'avoir omis ce que nous mettons en lettres italiques dans la citation qui suit :

*“Non sans doute, nous ne cherchons pas à faire de la politique, mais, quand la politique se trouve étroitement liée aux*

intérêts religieux *comme il arrive actuellement en France*, si quelqu'un a mission pour déterminer la conduite qui peut efficacement sauvegarder les intérêts religieuse dans lesquels consiste la fin suprême des choses, c'est le Pontife Romain."

Ecoutez là-dessus notre savantasse : "le texte tel que cité est faux. En enlevant ces mots "comme cela arrive actuellement en France," on dénature toute la citation et on lui fait dire tout le contraire de ce qu'elle devait dire ... en supprimant six mots, sans crier gare, on a fait d'une lettre du pape qui conseille la soumission à l'autorité civile une lettre qui autorise la rébellion contre tout ce qui n'est pas ecclésiastique."

Et voilà !

Si ces messieurs apportent partout le même discernement ; il ne faut pas s'étonner s'ils mettent si souvent les pieds dans les plats.

Est-il vrai, oui ou non, que lorsque la politique est étroitement liée aux intérêts religieux, c'est au souverain pontife qu'il appartient de déterminer la conduite (même politique) qui peut efficacement sauvegarder les intérêts religieux ?

Est-il vrai, oui ou non, que la thèse de Romanus était *générale*.

Est-il vrai, oui ou non, que l'on peut citer une vérité théologique *d'une manière générale*, sans s'occuper si elle s'applique ou non à tel ou à tel pays ?

Dès lors, qu'avez-vous à dire ?

Relisez Romanus, ou relisez-vous, vous-même.

Il se rencontre que le principe général trouve son application en France, où à l'heure actuelle, la politique est liée aux intérêts religieux ? Qu'importe à Romanus ? Il veut faire admettre le principe général, afin qu'on en fasse l'application même au Canada, si jamais les circonstances le demandent. De grâce, fort en logique, distinguez entre *majeure* et *mineure*. La majeure énonce le principe ; la mineure conduit à l'application du principe. De quel droit voulez-vous forcer Romanus à faire cette application, s'il entend n'affirmer que le principe ?

Reformes a faire dans l'enseignement classique,  
d'après un ami du Progres. correspondant  
de la Patrie.

NOTE DE LA RÉDACTION

Voici le résumé fidèle d'une très longue correspondance publiée dans la *Patrie* du 5 novembre 1892.

Nous aurons l'occasion de dire en temps et lieu ce que nous pensons des divers points de cet article.

Nous recevrons avec plaisir les remarques des directeurs, des préfets d'études, et des professeurs de collège, sur tous les points débattus dans la question d'éducation.

UN VICE RADICAL

"Il serait peut-être bon de modifier un peu le mode actuel d'enseignement"....."A cause de la sur-abondance des gens de profession et des nullités qui existent dans toutes les classes."

"Un vice radical de notre système d'instruction classique est cause de cette surabondance."

AVANT LE COURS CLASSIQUE

"Ne faudrait-il pas dans chaque collège un cours commercial complet comme introduction au cours classique ?"

COURS PRÉPARATOIRE

L'auteur préconise un cours préparatoire où on enseigne le français, l'anglais, l'arithmétique et la tenue des livres, cours de 3 ans, après lequel l'élève opte entre un cours commercial supérieur et un cours classique, et cela parce que la majorité de ceux qui commencent le latin, abandonnent le cours classique. Les uns retournent à la culture, ils ont perdu leur temps; les autres escamotent un brevet et encombrant les professions. Il veut que l'on trouve *tout*, au besoin, dans le même collège.

LE LATIN

Le latin est utile à l'avocat; il est nécessaire au prêtre; l'étude du latin ne peut donc être bannie; l'élève pouvant très bien devenir avocat ou prêtre.

## LE GREC

Le grec ? Perdu, le temps qu'on lui consacre.

Pourquoi cette étude du latin et du grec, jusqu'en rhétorique ? Pour développer nos facultés littéraires ; or l'étude superficielle que l'on fait du latin et surtout du grec n'est pas suffisante pour atteindre ce but.

Va, ce système, pour le temps de la Renaissance, mais aujourd'hui la langue française est une langue classique. "Ne pensez-vous pas qu'une étude approfondie de Corneille, Racine, Boileau, Molière, Bossuet, Fénelon, Lafontaine, et autres ne développerait pas plus les facultés littéraires d'un élève qui s'y adonnerait pendant cinq ans que la traduction machinale de Virgile et d'Homère ?"

Comment l'élève s'appliquera-t-il à une langue qu'il a eu horreur. Le peu de temps que l'on consacre au grec est un autre obstacle. Il faut du temps pour s'en rendre maître.

Le jeune homme sait le grec, je suppose. Ce grec diffère tant de français qu'on ne peut en faire l'application dans la littérature française.

1. Le temps consacré à tourner les feuillets du dictionnaire grec peut être employé plus utilement à l'étude du français en approfondissant davantage les classiques français.

2. Les traductions dans lesquelles on étudie le grec sont peu avantageuses, car elles ne rendent à peu près jamais l'esprit de l'auteur traduit.

3. L'élève se brise plus au français en l'étudiant en lui-même que dans une langue qui n'a ni les mêmes tours, ni les mêmes expressions.

4. Où est le profit, une fois sorti du collège, dans n'importe quelle profession ?

### EN HISTOIRE, MOINS DE FAITS ET DE DATES

"Je voudrais inaugurer dans l'éducation l'enseignement philosophique de l'histoire, enseignement qui permet à l'élève de tirer une conclusion des événements passés. Moins de faits et de dates." Les mêmes causes déterminent les mêmes effets, *positis ponendis*, quant au lieu et au temps. Cet enfant dirigera peut-être un jour la société. Il importe pour sa gouverne qu'il sache que telle et telle manière de faire a eu, chez tel et tel peuple, des conséquences fâcheuses ou heureuses.

## L'HISTOIRE CONTEMPORAINE ET L'HISTOIRE DU CANADA.

“ Autre lacune. L'histoire contemporaine et l'histoire du Canada ont une place trop restreinte. C'est avec le passé le champ le plus pratique de l'enseignement philosophique de l'histoire.”

L'histoire politique du Canada depuis l'Union est à peine soupçonnée pour les élèves finissants, même brillants. Il ne suffit pas de connaître l'existence de tel ou tel parti, il faut en connaître aussi l'esprit, le programme. On sait les noms de nos héros, depuis 1840, mais on ignore leurs exploits.

Dès lors, ceux qui se jettent dans la politique n'embrassent plus tel ou tel parti par *conviction*, mais par tradition de parenté. De là aussi le fanatisme qui remplace la conscience éclairée par une étude sérieuse et impartiale, telle que l'on peut la faire, étant jeune, avant tout parti pris.

Le respect humain empêché, plus tard, de revenir sur ses pas.

*Un ami du Progrès.*

---

## SOUVENIRS DES CÈDRES

Le cœur a ses saisons et qui suivent à peu près les lois qui régissent le monde extérieur. Elles arrivent à leurs époques, produisent leur floraison, échauffent, murissent, soufflent, tempètent, se-refroidissent, puis vient l'hiver de l'âme avec ses déceptions, ses résolutions de ne plus rien tenter, écrire, chanter.....et soudain un coup de soleil fait fondre toute cette glace intellectuelle et morale et nous voilà encore une fois bercé par un printemps plus beau, plus radieux que le dernier !

Malgré le vent d'automne qui souffle à travers les plaines et les collines d'Armagh et l'air humide qui m'arrive du Lough Neagh un souvenir du St-Laurent, tout ensoleillé et pur comme notre œil canadien vient épanouir mon âme et la remettre en été.

Le fleuve que je vois est rapide comme l'éclair, ses ondes sont tendues de même que de la soie moirée et de petits tourbillons tourbillonnants indiquent qu'un rapide n'est pas loin. D'ailleurs on entend le fracas des vagues contre les rochers et cette musique solen-

nelle sert d'accompagnement sublime au concert de famille qui se donne à l'Alma Mater de mon ami F. A. B.

Quelle jeunesse ! Quel auditoire !

Il y a là de futurs chanoines, de futurs avocats, journalistes, médecins, artistes, religieuses, poètes, mères de famille..... "et même un aventurier" "*ad majorem Dei gloriam*".

La mère, la maîtresse de la maison occupe la place d'honneur ; son autorité en cette oasis d'allégresse égale celle de la Reine Victoria à Windsor. Mais on l'aime tant que l'obéissance ne coûte rien à ses sujets qui ne sont pourtant pas tous ses enfants.

C'est elle qui commande et choisit notre programme, tout notre répertoire y passe depuis "*La mère se plaint toujours jusqu'à David chantant devant Saul*".

Que dire des duos et des voix fraîches qui nous charment et dont les notes argentines hantent encore nos oreilles, semblables aux mélancoliques murmures de l'océan dans les conques marines.

Hélas ! Alors pas plus que maintenant tout le monde ne savait pas chanter ; l'un des invités risqua donc une déclamation et mit toute son âme dans le Lac de Lamartine.....le lac ne prit pas feu, mais autant que l'orateur peut se rappeler il l'échappa belle.

Et les heures se poussaient si vite, c'était si vrai de moduler avec le poète :

Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse  
Où la joie à longs flots nous verse le bonheur  
S'éloignent loin de nous de la même vitesse.

Que les jours de douleur.

Quand nous finîmes de chanter, le sublime concert de la nature continua son chant majestueux, et le silence se fit dans notre réunion d'amis. Mais à la vue de ce ciel d'août tout étoilé l'on entendit plus d'une fois cette exclamation :

Mon Dieu, qu'il fait beau ce soir !

Les paroles commencèrent à manquer et le piano déserté, solitaire, vit ses amateurs le quitter pour la galerie où l'on respirait l'air embaumé du soir.

Enfin il fallut se séparer et les voiles du sommeil s'appesantirent sur les yeux des heureux convives.

Le réveil alors était aussi doux, aussi joyeux que la veille ; l'âme était aussi souple, tout aussi pure, et le soleil qui dansait dans nos chambres propres semblait nous inviter à la gaieté.

Que nos journées d'alors étaient bien remplies, mais cette lassitude de rajeunissait le cœur, et nos chaloupes volaient sur l'onde courroucée..... Depuis ces jours de bonheur nous avons fui loin des rives des Cèdres avec une rapidité encore plus vertigineuse.

Allons, c'est fini. *Fiat*. Mais Seigneur, que ces jours étaient beaux. Merci de nous les avoir donnés.

A tous ces souvenirs, à tous ces amis, à ceux qui vivent comme à ceux qui dorment sous terre je répète ce verset de l'Eglise : *Requiescant in Pace*.

Lurgan (Irlande).

EMILE PICHÉ, P<sup>TRE</sup>.

---

## DEUX HEROS

MM. Marc Sauvalle et A. Filiatreault.

MM. Sauvalle et Filiatreault ont publié en treize colonnes un court résumé de ce qu'ils ont fait en 1892.

« Quelle satisfaction de constater le progrès obtenu, les réformes conquises, le bien-être assuré à ceux qui souffraient ! »

« Le *Canada-Review* a demandé la suppression du Conseil législatif ; il a protesté contre le procès *Mercier* ; il a combattu les *taxes* ; il a abordé la question des *Ecoies du Manitoba* et la position qu'il a prise, toute de conciliation et de dignité, a reçu l'approbation de Mgr Satolli ; » il a revendiqué la *Liberté de la Presse* et la *Liberté de la Parole* ; il a insisté sur la nécessité d'une bibliothèque populaire, indépendante de toute subordination religieuse ; » « il a soutenu la cause de ces pauvres gens ( de Maskinongé ) chassés malgré eux du sein de l'Eglise » il a fait ressortir l'anomalie épouvantable de ce messenger de paix ( le prêtre ) s'immiscant dans les consciences pour y souffler le venin des haines partisans, abusant des retraites et des confidences pour enrégimenter le troupeau des esprits soumis à sa direction ; il a demandé la gratuité de l'enseignement ; » « il a bataillé pour l'abolition de taxes et le clergé se voit obligé de défendre ce privilège en invoquant la pitié et la charité du bon peuple. »

Grâce à la vigoureuse campagne du *Canada-Review*, Guyhot n'est pas revenu. Combien de mutations et de retraites n'avons-nous pas signalées ? Les abus, les petites infamies qui se perpétuaient dans l'ombre ont pris un terme..... L'époux et le père de famille y ont vu clair et ont pris les mesures nécessaires pour se protéger, eux et leur famille."

« Nous avons tenu à démontrer l'ineptie, l'insanité des opuscules dont on bourre les poches des jeunes élèves pour faire prospérer le commerce des frères imprimeurs et relieurs. »

« On nous rendra cette justice que nous n'avons pas perdu notre temps et que nous n'avons trompé personne. »

MM. du *Canada-Review*, vous êtes vraiment<sup>2</sup> des hommes supérieurs, des héros, des prodiges !

Vous avez fait plus encore que vous ne dites. Pourquoi tant d'humilité ? Pourquoi ne point relever dans les documents publics vos *titres de gloire* ?

Ne pouvez-vous pas dire encore :

« Nous avons fait tant et si bien, avec un certain nombre d'autres, que le 29 septembre 1892, son éminence le cardinal Taschereau, trois archevêques et 8 évêques de la province de Québec où paraît le *Canada-Review*, publiaient une lettre qui commence par ces mots :

« Nous sommes actuellement témoins d'un spectacle qui Nous afflige et Nous émeut profondément. La chute humiliante d'un prêtre a été l'occasion d'attaques injustes contre le clergé, de discours et d'écrits violents, de révélations scandaleuses, de publications indiscrètes, de manques de respect à l'autorité religieuse et à la discipline ecclésiastique comme jamais peut-être il n'en a été vu dans notre pays. »

Ce n'était pas encore à la hauteur de vos aspirations, nobles âmes ! Il vous fallait des lettres patentes. Vous les avez reçues le 11 novembre 1892 de la part de l'archevêque de Montréal :

Je me vois aujourd'hui dans la pénible nécessité de sévir, et de prendre des mesures plus efficaces pour protéger le troupeau contre les attaques perfides de ceux qui veulent le disperser et le perdre.

Le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous condamnons donc, en vertu de Notre Autorité, deux publications imprimées dans Notre diocèse, savoir : le *Canada-Review* et l'*Echo des deux Montagnes*, et Nous défendons, jusqu'à nouvel ordre, à tous les fidèles, sous peine de refus des sacrements, d'imprimer, de mettre ou de conserver au dépôt, de vendre, de distribuer, de lire, de recevoir ou de garder en leur possession ces deux feuilles dangereuses et malsaines, d'y collaborer et de les encourager d'une manière quelconque.

C'était beaucoup, mais de nouveaux honneurs vous étaient réservés ; Thémis, la juste Thémis, voulut faire connaissance avec vous et mettre vos œuvres en sa balance.

Rappelez, s'il vous plaît, quelques-uns de ces beaux mouvements dont vous êtes coutumiers, et dites sans crainte, comme sans orgueil :

“Le 22 novembre, nous avons l'honneur de paraître en cours de justice à Joliette, et notre rédacteur en chef pouvait affirmer sous la foi du serment :

“Il est à ma connaissance qu'il vous arrivait beaucoup de lettres anonymes. Elles étaient publiées sous divers noms. A défaut d'autres, on prenait le nom de A. Filiatreault.”

Ce qui fait que vous pouvez vous écrier, comme vous le faites, dans votre numéro du 31 décembre :

“Nous avons mis un soin jaloux à nous assurer de nos informations avant de dénoncer l'existence du mal”!

Bravo !

Il n'y a pas jusqu'au Directeur-Gérant qui jette du doute sur la vérité des dires du *Canada-Review* :

Je soussigné, A. Filiatreault, Directeur-Gérant du *Canada-Review*, actuellement poursuivi, pour libelle, devant la Cour du Banc de la Reine siégeant en matières criminelles, dans le district de Joliette, pour avoir publié le cinq de novembre dernier ( 1892 ), dans le journal appelé *Canada-Review*, un écrit diffamatoire contre Messire Frédéric Alexandre Baillaigré, prêtre et professeur de théologie au Collège Joliette, sous la forme d'une réponse à une prétendue lettre datée de Sorel, le vingt-huit d'octobre dernier ( 1892 ) et signée “ un Père de famille ”, confessée, par les présentes, que le dit écrit est injurieux, calomnieux et mensonger, et que je ne suis ni justifiable ni excusable de l'avoir publié.

Je retracte cet écrit en son entier, et prie Messire Baillaigré d'accepter mes excuses.

En considération de cette retractation et de l'engagement que je prends de payer tous les frais de la dite poursuite, ainsi que les frais de l'action civile instituée contre la “ Compagnie de publication du *Canada-Review* pour dommages, je prie le dit Messire Baillaigré de ne pas procéder outre dans ses dites poursuites pour libelle, tant au civil qu'au criminel.

Je m'engage à faire publier la présente retractation dans le *Canada-Review*, *La Patrie*, *L'Electeur*, *Le Canada* et le *National*, de Lowell, et je consens que le dit Messire Baillaigré la fasse publier où bon lui semblera. Fait en double.

A. FILIATREAU.

Joliette, 15 décembre 1892.

Cet acte vous honore, M. Filiatreault, puisqu'il est toujours honorable de rendre justice à qui de droit; cet acte cependant ne démontre pas que l'on met au *Canada-Review* un soin jaloux à contrôler les informations avant de dénoncer l'existence du mal.

## M. EDMOND FOURNIER, ECCL.

Le 26 novembre, mourait à l'hôpital de Saint-Boniface, Monsieur Edmond Fournier, Ecclésiastique, Professeur du Collège. Originaire de S. Thomas de Montmagny. Il avait fait ses études classiques au Séminaire de Québec. N'étant encore que rhétoricien, il désirait se consacrer aux missions, et avait même écrit dans ce but à un Evêque Missionnaire de l'extrême Ouest. Après avoir étudié la philosophie et plusieurs traités de théologie, il fut accepté par Monseigneur Taché et arriva ici à la fin du mois d'août dernier. Dès son entrée en fonctions au Collège, il s'est montré tout-a-fait à la hauteur des excellents certificats que lui avaient délivrés ses anciens supérieurs.

Caractère franc et loyal, conscience délicate à l'endroit de la discipline et surtout de la charité fraternelle, fidèle à son règlement, particulier, même pendant les vacances : il s'est fait surtout remarquer par une tendre dévotion au Très Saint Sacrement. Il aimait à parler des Bénédictiones manifestes qu'attirait sur le Collège Joliette, où il avait passé l'année dernière, la pratique assidue de la communion fréquente. A voir son air digne et serein, on le prenait pour un prêtre ayant eu déjà charge d'âmes; aussi se faisait-il respecter et aimer de ses élèves. Ce fut un vrai denil pour eux et pour les Pères lorsque l'on apprit que la maladie qui l'avait forcé de se retirer à l'hôpital, l'emportait sur la résistance patiente d'une âme paisible et d'une constitution apparemment robuste. On aurait cru qu'un jeune homme de vingt-six ans, plein de vie, de santé et d'enjouement, se fut difficilement résigné à la mort ; — l'avenir semblait lui réserver tant de bien à faire ; mais de fait, il a pris des mesures testamentaires un mois avant son entrée à l'hôpital, et en y arrivant, il a dit qu'il venait y mourir. Le calme avec lequel il accepta le trépas étonna son directeur, qui ne put s'empêcher d'y reconnaître la récompense d'une vie droite et sincère. Le sourire aimable avec lequel il répondait qu'il ne lui en coûtait pas beaucoup de quitter la terre, qu'il avait déjà goûté bien des joies ici-bas, qu'il avait confiance dans le Sacré Cœur, sont de ces signes consolateurs qui révèlent à ne point s'y tromper le fond d'une âme toute chrétienne. Administré au premier danger, il put communier plusieurs fois pendant sa maladie, et ce dut être un grand bonheur pour un adorateur si dévoué de Jésus-Hostie, de recevoir son Dieu quelques heures avant de paraître devant lui.

Le service eut lieu lundi dernier à la Cathédrale. Son directeur, le P. Drummond, S. J., chanta la messe et fit l'absoute, assisté du P. Kavanagh, S. J., comme diacre, et du P. Sincennes, S. J., comme sous-diacre. Tous les Pères et élèves du Collège, ainsi que M. l'Abbé Lavigne et l'école Industrielle, étaient présents.

Du *Manitoba*.

## LA PAGE DU CLERGE

Nous avons résolu de consacrer à l'avenir, dans chaque numéro du BON COMBAT, quelques lignes à l'intention de nos dévoués abonnés du clergé. Sans avoir la prétention de poser en docteur vis à vis de nos chers confrères, nous espérons pouvoir mettre sous leurs yeux des renseignements utiles, ne serait-ce que certaines décisions récentes des Congrégations romaines, ou encore, à titre de revue, de *repassé*, pour employer le mot familier de l'école, quelques questions de rubrique, de liturgie, voire même de théologie, questions jadis étudiées avec soin, nous l'admettons, mais dont quelques-unes ont pu s'effacer avec le temps des mémoires les plus fidèles. Nous oserons même de temps en temps donner un *cas de conscience* afin d'engager nos confrères dans le sacerdoce à faire sans péril l'application des principes théologiques, eux qui tous les jours, peut être, les appliquent avec tant de responsabilité au tribunal de la pénitence.

Le motif qui nous dicte cette initiative, un peu téméraire, nous l'avons, est facile à deviner ; mais nous aimons à l'énoncer ici d'une manière explicite, car il constitue un hommage que nous sommes heureux de rendre à nos abonnés du clergé.

Depuis la fondation de notre journal, il y a tantôt onze ans, l'encouragement du clergé ne nous a pas manqué, et, bien que le programme primitif de notre publication ne laissât pas espérer qu'elle pût être d'une grande utilité aux prêtres du ministère paroissial, bon nombre de ces messieurs, curés et vicaires, n'écoulant que leur générosité, nous ont puissamment aidé par un abonnement personnel constant et même par une propagande désintéressée et de bon aloi qui nous a valu chaque année quelques abonnés fidèles. C'est pour reconnaître, suivant nos faibles pouvoirs, ces procédés de bonne confraternité, que nous offrirons désormais à nos confrères du sacerdoce LA PAGE DU CLERGE. Si humble que soit l'offrande, son effet correspondra à notre pensée et à nos désirs, si de temps en temps, un prêtre y trouve l'écho de ses études antérieures, tout en pouvant nous rendre le témoignage que nos faibles efforts ont pu lui rafraîchir la mémoire, lui rémemorier quelque'une des cent mille choses qu'un prêtre doit savoir dans l'exercice de son redoutable ministère.

Nous avons à peine besoin d'ajouter que toute communication de nature à nous aider à atteindre cet humble but sera

accueillie avec la plus grande faveur et insérée dans LA PAGE DU CLERGÉ avec la plus vive reconnaissance.

LIVRES NOUVEAUX A L'INDEX

( Décret de la S. Congrégation de l'Index en date du 14 juillet 1892. )

La S. Congrégation de l'Index avec l'approbation de notre Saint Père le Pape condamne les ouvrages suivants et les inscrit à l'Index des livres prohibés :

Monsieur l'abbé Ansault. — *Le culte de la croix avant Jésus Christ I; La croix avant Jésus* ( extrait du *Correspondant* ), Paris, 1889.

— *Le culte de la croix avant Jésus-Christ*, ( réponse à l'université de Louvain, extrait de la *Science catholique* ). Emile Colin, Imprimerie Laguy, 1890.

— *Mémoire sur le culte de la croix* — Paris — 1891. ( *L'Auteur a réprouvé ces opuscules et s'est louablement soumis* ).

Renan Ernest. — *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, 1883.

— *Feuilles détachées faisant suite aux Souvenirs d'enfance et de jeunesse* — Paris — 1892.

De Regla Paul. — *Jésus de Nazareth, au point de vue Historique, Scientifique et Social*. — Paris, 1891.

LE DIVORCE POUR LA FORME.

Une femme séparée de corps de son mari par une sentence judiciaire désire obtenir de l'Etat un emploi officiel pour subvenir à sa subsistance. Elle s'adresse au gouvernement, mais celui-ci exige le divorce. Elle veut bien se soumettre à cette condition à titre de formalité, persuadée que le lien conjugal ne peut pour cela cesser d'exister. Son curé qui est en même temps son confesseur soumet le cas à la S. Pénitenterie apostolique.

Réponse: Il faut répondre à cette pénitente qu'elle doit s'abstenir *sub gravi* de demander le divorce.

R. Card. MONACO, P. M.

5 janvier 1887.

INTENTIONS DE MESSE

10. Un prêtre peut-il acquitter un honoraire par la célébra-

tion d'une messe de *requiem* dite *ad intentionem dantis*, lorsqu'il ignore absolument la nature de l'intention ?

20. Un prêtre peut-il acquitter par une messe de *requiem* un honoraire donné pour faire dire une messe *pro vivis* ?

La S. Cong. de la Propagande a répondu : Ad 1um, affirmative ; ad 2um affirmative si la personne qui a donné l'honoraire de messe n'en a pas autrement prescrit.

S. C. de la P. F. 13 Oct. 1856.

#### RÈGLE PRATIQUE

Le prêtre qui va célébrer la sainte messe et qui passe devant le T. S. Sacrement exposé à la vénération des fidèles, se met d'abord à genoux, ensuite, il se découvre, adore, se couvre, se relève.

(Tiré de l'Ordo Romain).

Raison : le prêtre qui se découvre, avant de se mettre à genoux, s'expose à laisser tomber la patène.

#### QUESTION A RÉSOUDRE

Le prêtre qui a reçu l'honoraire d'une messe *votive* ou de *requiem* satisfait-il à son obligation en disant une autre messe ?

---

## CHRONIQUE.

---



### ROME

Léon XIII donne audience prolongée au grand-duc et à la grande duchesse Serge, de Russie. Il leur fait montrer, faveur assez rare, le voile de sainte Véronique.

Inauguration de la série des manifestations organisées à l'occasion du jubilé épiscopal de Léon XIII. Les Dames du Sacré-Cœur et les élèves de leurs trois maisons de Rome sont reçues en audience.

Promulgation de deux décrets sur l'authenticité des miracles opérés dans les Indes portugaises au

16ème siècle, et en Chine au 17ème, par l'intercession de 10 missionnaires martyrisés, dont 5 Jésuites et 5 Frères-Prêcheurs.



### EUROPE

FRANCE : Troubles parmi les ouvriers de Carmaux. Certains élèves des écoles chrétiennes sont exclus d'un concours pour un emploi dans une administration. — Le 8 nov., explosion de dynamite, à Paris ; 5 personnes sont tuées ; l'auteur du crime reste inconnu. Emotion dans Paris. M. Loubet interpellé obtient un vote de confiance.